DLP 17-2-76150716

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)
Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux-Cité Administrative rue Dupetit-Thouars - 49043 ANGERS CEDEX
C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88.56.15
88.06.15

ABONNEMENT ANNUEL
50 frs

L'EXCORIOSE DE LA VIGNE
Résultats obtenus en 1975

L'excoriose de la vigne a déjà fait l'objet de plusieurs informations les années précédentes. Il n'est donc pas utile de revenir sur sa biologie. Rappelons simplement les principaux symptômes de cette maladie.

Les manifestations les plus importantes se traduisent sur rameaux par l'annulation des yeux de la base ou leur altération, provoquant ainsi la formation de pousses rabougries improductives. Au cours des printemps humides apparaissent des nécroses plus profondes sur rameaux pouvant amener leur décollement au moindre vent ou choc. En hiver, l'écorce recouvrant ces crevasses blanchit, apparaissent alors les organes de fructification du parasite (pycnides) sous la forme de petits points noirs.

Des symptômes sur rafles peuvent également être observés en année particulièrement propice à l'évolution de l'Excoriose. Enfin, la maladie peut se propager à partir de pépinières contaminées.

Expérimentations réalisées dans la région Pays de la Loire en 1975

Devant l'extension de cette maladie qui se manifeste particulièrement en année à printemps humide, des essais ont été réalisés par le Service de la Protection des Végétaux en vue de l'homologation de fongicides susceptibles d'être efficaces dans la lutte contre l'Excoriose.

Voilà quelques années, des résultats prometteurs avaient été obtenus à l'aide de fongicides organiques de synthèse utilisés seuls ou en association à des stades précis.

Les produits retenus font actuellement l'objet d'essais officiels réalisés suivant un protocole donné.

Produits expérimentés par le Service de la Protection des Végétaux

Matières actives	Dose m.a./hl	Spécialités commerciales	Dose spécialité/Hl.	Observations
Manèbe + Zinèbe + folpel	135 g + 15 g + 90 g	Manfosan	0,3 kg	(en post-débourrement
Méthylthiophanate + manèbe	35 f + 280 g	Organil 644		(1er traitement stade D
Mancozèbe	280 g	Dithane M 45	0,350 kg	(2ème traitement stade E
Arsenite de soude	625 g	Pyralion double	1,250 l.	(en pré-débourrement produit de référence
témoin non traité				

Les applications ont été réalisées sur Groslot, cépage particulièrement sensible à la maladie.

L'évolution de l'Excoriose a permis de faire les notations suivantes prévues par le protocole:

..../....

P. JOURNET - N° 534 AD
Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur Gérant : L. BOUYX

2

1°) Vers la mi-juin sur le pourcentage de bourgeons évolués et de rameaux développés:

Matières actives	% bourgeons évolués (par rapport aux bourgeons conservés)	% rameaux développés
manèbe + zinèbe + folpel	81%	68%
méthylthiophanate + manèbe	82%	68%
mancozèbe	86%	74%
arsenite de soude	95%	93%
témoin non traité	76%	59%

2°) Courant décembre sur le nombre d'entre-noeuds atteints par pourcentage:

Matières actives	Nombre rameaux développés	Nombre d'entre-noeuds atteints Jusqu'à 25%	+ de 25 à 30%	+ de 50% à 90%	100%
manèbe + zinèbe +folpel	113	11	20	10	0
méthylthiophanate + manèbe	107	10	20	13	0
mancozèbe	115	13	14	9	0
arsenite de soude	151	16	5	0	0
témoin non traité	99	8	17	35	57

En conclusion, si les fongicides organiques de synthèse ou leurs associations ont assuré une protection correcte, notamment dans d'autres régions de France, en Anjou, un seul traitement à l'arsenite de soude réalisé en prédébourrement, a donné des résultats très nettement supérieurs et ceci en année favorisée par un printemps humide propice à l'évolution de l'Excoriose.

M. CHEVALLIER.

ARBRES FRUITIERS

CLOQUE DU PECHER - Cette affection prend souvent un développement important dans nos régions. Pour la combattre, il y a lieu d'effectuer, dès le début du gonflement des bourgeons une pulvérisation avec un fongicide cuprique, à la dose de 500 gr de cuivre métal par Hl. d'eau.

Les pulvérisations devront être renouvelées après le départ de la végétation, mais les fongicides cupriques ne pourront plus être utilisés en raison de leur phytotoxicité. Ils pourront être remplacés par l'un des produits suivants:

- captafol: 120 gr - captane: 250 gr - ferbame: 175 gr - thirame: 175 gr - zirame: 175 gr.

Les doses sont exprimées en grammes de matière active par Hl. d'eau.

CHANCRE COMMUN DU POMMIER - Dans les vergers de pommiers et de poiriers plantés en variétés sensibles et qui ont été fortement attaqués en 1975, il est conseillé d'effectuer une pulvérisation avec un fongicide cuprique, lorsque les arbres auront atteint le stade B (séparation des écailles avec apparition du sommet des futures feuilles).

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE"

G. RIBAULT

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET- J. OSTERMANN

TIRAGE DU 13 FEVRIER 1976.